



## La Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN

Vous invite les 23 et 24 novembre 2024,  
pour son concours en salle 2 x 18 m.

Sélectif pour les Championnats de France  
de para-tir à l'arc et de tir à l'arc



### **Information :**

**Pour les archers qui choisiront le blason tri-spots en 40, nous  
utiliserons le blason « VEGAS » classique et poulies.**



### **Lieu du concours :**

Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

### **Buvette sur place**

### **Horaires du début des tirs :**

Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ – 3 volées d'essai au rythme AB-CD

Samedi : 9H30 - 14H30

Dimanche : 9H30 - 14H30

### **Remise des prix :** Dimanche à 18h30

Récompenses aux 3 premier(e)s dans les catégories jeunes et para-tir à l'arc et aux premier-e-s des catégories U21, S1, S2, S3.

### **Inscriptions :** 10 € pour toutes les catégories

Inscription uniquement via Inscript'Arc : <https://casgsm77-salle.inscriptarc.fr/>

Confirmation de l'inscription par l'envoi de la participation financière sous 72h

Benjamin LOUCHE 12 chemin du clos du roi - 77860 Saint Germain sur Morin

Information : 0609184228 – [casgsm77.concours@gmail.com](mailto:casgsm77.concours@gmail.com)

**Date limite des inscriptions le mercredi 20 novembre 2024.**

### **BLASONS :**

- Suivant le règlement en vigueur de la FFTA
- Les archers « arc-classique » désirant tirer sur tri spots doivent en faire la demande dès l'inscription.
- Pour chaque départ nous avons une cible pouvant accueillir les U11.

Tenue sportive, blanche ou de Compagnie/Club souhaitée, chaussures de sport obligatoires.

Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

**Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction des obligations du moment.**